

Image not found or type unknown



## Partage de la quotité disponible

Par **Caussy**, le **20/04/2014** à **15:10**

Bonjour à tous,

Mon épouse et moi, mariés sous le régime de la communauté voulons faire bénéficier trois de nos enfants sur quatre de la quotité disponible. Doit-on faire chacun un testament dans ce sens ?

Merci pour vos réponses.